



Autorisation de captation et de diffusion d'image et de voix

Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours
DAAC
21 rue Saint Etienne - 45043 Orléans Cedex 1
02 38 79 46 61 - daac@ac-orleans-tours.fr

Vu le Règlement UE 2016-679 du 27-04-2016 dit Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.),
Vu le Code Civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée,
Vu le Code sur la propriété intellectuelle

- **Je soussigné(e)** [prénom nom]

Qualité [parent, représentant légal] (1)

Coordonnées

- **Je soussigné(e)** [prénom nom]

Qualité [parent, représentant légal] (1)

Coordonnées

Responsables légaux de

Prénom :

Nom :

Elève de (préciser la classe et l'établissement scolaire)

.....

déclarent

- accepter que l'image de mon enfant soit captée et enregistrée dans le cadre du festival « Cannes 1939 » qui se déroulera à Orléans du 12 au 17 novembre 2019 ;
- avoir été pleinement et préalablement informé(e) du fait que cette captation pourra être diffusée sur différents supports, et pourra être utilisée notamment lors des formations enseignantes comme support visuel ;
- avoir été averti que ces enregistrements ne pourront faire l'objet d'aucune exploitation à des fins commerciales.

En conséquence, j'autorise l'académie d'Orléans-Tours

- à capter l'image, la voix, identifiés par le nom et le prénom de mon enfant et à les diffuser sur le site académique ou/et une plateforme pédagogique des enseignants à usage de démonstration pédagogique ;
- à exploiter l'enregistrement, comme énoncé ci-avant, pour une durée d'un an.

Fait à, le

Signature obligatoire de chacun des représentants légaux, précédée pour chacune de la mention manuscrite : « *lu et approuvé, bon pour accord de captation et d'exploitation d'image* »

(1) *Rayer la mention inutile*